

## Revalorisation des frais de déplacements 2019 - transport routier de marchandises, de fonds et de valeurs, déménagement et logistique

The image shows a close-up of a pink payroll slip (bulletin de paie) with the following visible text and values:

DESIGNATION	100	100	400	400
TAIRE FORFAITTAIRE				
MPL. SALAIRE RTT				
<b>SALAIRE MENS. TOTAL</b>				
ABS. DROITS PRIS JRS				
IND. DROITS PRIS JRS				
ABS. CONGES PAYES				
IND. CONGES PAYES				
<b>*REMUNERATION BRUTE. (1)</b>				
ASS MALADIE SUR BRUT				
ASS VIEILLESSE / TA				
VIEILLESSE / PFA				
ENT DU TRAVAIL				
TE AUTONOMIE				
SPORT				
MALCT.				

Values visible on the right side of the slip include: 350000, 258900, 350000, 258900, 350000, 350000, 350000, 350000.

## Revalorisation des frais de déplacements 2019 - transport routier de marchandises, de fonds et de valeurs, déménagement et logistique

Les organisations syndicales CFTC, FGTE-CFDT et FO-UNCP ont signé l'accord proposé par la partie patronale le mercredi 26 juin 2019. Ce dernier porte sur une revalorisation linéaire des frais de 1,6 %.

Cet accord a été signé par l'OTRE, la CNM et la FNTR. En conséquence, la nouvelle grille entre

en application au 1er juillet 2019 pour toutes les entreprises affiliées à une organisation patronale du transport routier signataire.

**Consultez le tableau des taux des indemnités du protocole relatif aux frais de déplacement des ouvriers**

[Grille de revalorisation des frais de déplacement 2019 – transport routier de marchandises, de fonds et de valeurs, déménagement et logistique.](#)